III. — MAROC

1974 est une année de crise profonde pour le système capitaliste mondial. Le couplage d'un taux d'inflation galopant avec un taux de croissance économique nul sinon négatif, un niveau de chômage jamais atteint depuis la grande dépression des années 30 constituent quelques indices révélateurs de l'ampleur de cette crise qui a, à son tour, fortement marqué l'évolution des économies périphériques.

Dans le cas de l'économie marocaine, l'impact de la crise est double :

— il est conjoncturel par ses manifestations sur les plans monétaire et financier,

— il est aussi, et surtout, structurel car la crise du monde capitaliste a révélé combien l'économie marocaine reste dépendante de l'extérieur.

En effet, la hausse des prix internes enregistrée cette année a atteint 27 % — sur la base du nouvel indice des 210 articles —. Cette inflation, en partie importée, est due au renchérissement de produits achetés à l'étranger et dont le Maroc reste fortement tributaire. Il ressort que le Maroc, classé jusqu'à présent dans la zone de relative stabilité monétaire, est en passe de devenir un pays à tradition inflationniste.

Les responsables, en vue de limiter les retombées de la crise capitaliste et sauvegarder les « équilibres fondamentaux » de l'économie, ont pris un certain nombre de mesures dont, en particulier :

1. — la révision « quantitativiste » de certains objectifs du plan 1973-77 en procédant à la réévaluation des coûts des projets à la suite de la hausse du prix des biens d'équipement et des matières premières importées. Il est aussi prévu d'encourager les investissements miniers principalement dans le domaine de la prospection de nouvelles sources d'énergie.

Cette révision ne touche pas les orientations fondamentales du plan (1) qui restent inchangées.

2. — Le rattrapage du retard pris dans les investissements grâce aux impulsions attendues de l'application des nouveaux codes d'investissement et à la « dynamisation » du rôle de l'Etat et de ses organismes dans la réalisation des projets prévus par le plan.

3. — Le relèvement du prix des phosphates qui est passé de 14 $ à 63 $ la tonne (2).

L'ampleur du surplus financier escompté, dont l'impact va « révolutionner » apparemment les Finances de l'Etat, a fait miroiter que 1974 sera l'« An I du décollage » et que les phosphates constituent la « base de ce décollage ».

(1) Cf. Notre analyse parue dans l'*A.A.N.* 1973.
(2) Cf. Etude de M. Oualalou dans le présent *Annuaire*, p.

Dans quelle mesure le bilan 74 et les perspectives 75 confirment ce pronostic ?

I. — ANALYSE REELLE

La Production Intérieure Brute, la Formation Brute du Capital Fixe et les relations avec l'Extérieur constituent trois séries d'indicateurs caractéristiques des aspects physiques de l'évolution de l'économie marocaine.

A. La P.I.B.

Le taux de progression de la P.I.B. enregistré en 1974 est de 9,3 % — en termes réels — contre 1,4 % en 1973.

L'évolution de l'agrégat P.I.B. suit les fluctuations des campagnes agricoles. Elle rappelle que l'économie marocaine reste fortement dépendante vis-à-vis des aléas de la nature. C'est ce qui explique l'amplitude des taux de croissance de la P.I.B. d'une année à l'autre.

1. *La production agricole.*

Le secteur agricole occupe actuellement 50 % de la population active — contre 56,4 % en 1960. Sa valeur ajoutée représente approximativement 30 % de la P.I.B., avec un taux de croissance de + 14 %. Alors qu'en 1973, la production agricole a chuté de 11 % comparativement à celle de 1972.

En effet, à la suite des pluies abondantes qui ont caractérisé la campagne agricole 1973-74, la production des quatre principales céréales a atteint 46,3 millions de quintaux (3) (M.q.) — contre 30,4 M.q. en 1973.

1.1. *Les céréales.*

Tableau I

(Unité : 1000 qx)

Cultures	Campagne	
	1972-73	1973-74
Blé dur	11 820,5	13 800
Blé tendre	3 919,9	4 730
Orge	12 546,0	23 870
Maïs	2 173,0	3 900
	30 459,4	46 300

(3) Les estimations faites au cours du printemps 74 avaient fixé la récolte à 55 M. q., niveau supérieur à celui de 1972. Mais les conditions climatiques — le chergui en particulier — ont fait que blé et maïs ont été lourdement touchés. Seul l'orge précoce a été épargné.

En dépit d'une diminution des superficies cultivées (— 1,8 %), la production des quatre principales céréales a enregistré une hausse de + 52,6 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est due à une amélioration substantielle des rendements à l'hectare touchant en particulier l'orge (12,1 q/ha contre 6,2), le maïs (8,7 contre 4,9) et, dans une moindre mesure, le blé dur (9,6 contre 8) et le blé tendre (8,9 contre 7). Il faut rappeler que l'agriculture céréalière au Maroc ne couvre plus les besoins d'une population sans cesse croissante, et ce, depuis de nombreuses années. Le déficit céréalier est devenu une donnée structurelle caractéristique de l'économie marocaine, Il revêt un caractère de gravité d'autant plus que la conjoncture mondiale sur le plan alimentaire reste critique. C'est ainsi que le Maroc a importé en blé tendre l'équivalent de 708,3 millions DH en 1974 contre 483,3 M DH en 1973, et ce malgré une campagne nettement meilleure.

Quant aux céréales de printemps, elles ont été marquées par la même tendance favorable que les céréales d'hiver. Parallèlement à une augmentation des superficies cultivées qui sont passées de 513 900 ha à 525 700 ha, la production du maïs, du sorgho et du riz a accusé respectivement une hausse de 79,5 %, de 68,4 % et de 17,2 %.

1.2. *Les légumineuses* (fèves, pois-chiches, petits-pois, lentilles).

Contrairement à la récolte de l'année dernière, les légumineuses ont enregistré une double performance aussi bien au niveau de la production qu'au niveau de la productivité. C'est ainsi que la première a doublé en passant de 3,5 M.q. à 7 M.q. et que la deuxième a enregistré une hausse dans les mêmes proportions en passant de 6,4 à 12 q/ha. Par ailleurs, il faut préciser que la superficie cultivée occupée par les légumineuses a représenté le dixième de l'ensemble des terres cultivées durant la campagne 1973-74.

1.3. *Les cultures industrielles.*

La production de ce groupe de produits a accusé une hausse sensible, due essentiellement à l'augmentation de la production de la betterave sucrière. En effet, la betterave sucrière conserve la première place dans les cultures industrielles avec 1,9 M.q., contre 1,3 M.q. en 1973, soit un accroissement de + 49 %. Ceci s'explique d'une part par l'augmentation des superficies consacrées aux plantations sucrières et d'autre part par l'accroissement relatif du prix de la betterave et de la canne à sucre à la production, soit respectivement + 26 % et + 16 % (4).

Par contre, la production cotonnière a chuté de — 33 % en 1974, passant de 266 500 q à 178 200 q. Cette baisse provient de la diminution des rendements qui ont plafonné autour de 8,7 q/ha, soit un niveau inférieur de moitié aux rendements normaux. Elle est due aussi à des conditions climatiques défavorables, propices aux maladies parasitaires.

1.4. *Les agrumes.*

Le niveau de la production agrumicole a enregistré une baisse de 6,8 % en passant de 942 900 T en 1973 à 878 784 T. en 1974. Le même mou-

(4) Le prix de la tonne de betterave est passé de 76 à 96 DH et celui de la canne à sucre de 59 à 65 DH.

vement a affecté les exportations d'agrumes aussi bien en volume qu'en valeur (5).

Les raisons de cette baisse sont doubles :

— d'une part les mauvaises conditions climatiques qui ont régné en début et en fin d'année,

— d'autre part une commercialisation difficile à l'extérieur. Bien que les agrumes conservent la première place dans l'exportation de produits agricoles marocains, elles continuent d'être soumises à la concurrence acharnée des Espagnols et des autres producteurs méditerranéens.

1.5. *Les primeurs.*

Elles traversent aussi la même phase de difficultés que les agrumes concernant leur écoulement sur le marché de la communauté économique européenne.

En dehors d'une augmentation de la valeur des pommes de terre exportées de 46,5 % malgré une diminution en volume de 21 % (6) les autres primeurs ont généralement subi une baisse et en termes physiques et en termes monétaires. C'est le cas des tomates exportées dont le volume et la valeur ont respectivement chuté de 15,9 % et de 79,6 % (7).

Cette situation souligne la dégradation des positions marocaines, sur les marchés traditionnels extérieurs. L'expérience de plusieurs années de pseudo-négociations avec la C.E.E. a montré les limites et le caractère néo-colonial d'un « accord » dans le cadre des structures actuelles du commerce extérieur marocain. C'est au prix d'un dépassement du « contentieux Maroc-C.E.E. » grâce à une nouvelle conception des échanges extérieurs que les incertitudes qui pèsent sur l'avenir de l'économie marocaine seront levées.

1.6. *Le cheptel.*

TABLEAU II

Effectif du cheptel par espèce (unité : 1 000 têtes)

Espèces	1972-73	1973-74
Bovins	2 751	2 740
Ovins	13 241	12 162
Caprins	5 527	4 854
Chameaux	115	110
Porcs	10	9

Source : Ministère de l'Agriculture.

D'après le tableau ci-dessus, le phénomène de réduction des effectifs du cheptel, observé en 1973, se prolonge en 1974, et ce, en dépit d'une campagne

(5) En 1973, le volume exporté était de 699 600 T pour une valeur de 494 millions DH, soit 706,3 DH/T. Alors qu'en 1974, le volume est de 543 460 T pour une valeur de 388 M. DH., soit 714 DH/T.

(6) 90 150 T en 1973 contre 71 240 T en 1974.

(7) 1973 : 173 210 T pour une valeur de 229,4 M. DH. 1974 : 145 670 T pour une valeur de 182,6 M. DH.

agricole relativement bonne. Il touche particulièrement les caprins (— 12,2 %) et les ovins (— 8 %). Par ailleurs, le renchérissement de la viande s'accélère et enregistre une hausse supérieure à 50 % — selon l'indice du coût de la vie à Casablanca —. Cette hausse, la plus importante dans le groupe des produits alimentaires, s'explique aussi bien par la diminution du nombre des abattages (— 8,4 %) que par celle du poids en viande (— 40 %).

2. — *La production minière et énergétique.*

Elle représente 10 % de la P.I.B. et occupe 1,5 % de la population active effectivement employée.

2.1. *La production minière.*

En 1974, la valeur de la production minière a plus que quadruplé, son taux de progression étant supérieur à 330 %. Alors, que son volume n'a augmenté que de 15,5 %.

Les répercussions favorables de la nouvelle conjoncture mondiale sur les cours des matières premières (8) a réactivé le secteur minier au Maroc. De nouvelles, comme d'anciennes exploitations — considérées jusqu'ici comme non rentables — sont mises en activité. Par ailleurs, et à titre indicatif, les investissements miniers agréés par la Commission des Investissements ont augmenté de 260 %.

TABLEAU III

Production Minière de 1973 à 1974

Produits (en tonnes)	1973	1974	1974/1973 en %
Fer	374 790	534 280	+ 42,6
Plomb	158 790	142 364	— 10,2
Zinc	32 670	27 350	— 16,3
Cobalt	10 150	12 510	+ 23,2
Manganèse chimique	146 150	174 690	+ 19,5
Phosphates secs	17 000 000	19 700 000	+ 15,6
Cuivre	17 480	16 860	— 3,6
Sel	27 600	8 610	— 68,8
Pyrrhotine	407 820	508 780	+ 24,8

Source : Ministère des Mines et de l'Industrie.

2.1.1. Les phosphates (9).

Ils constituent de très loin le principal produit du secteur minier tant au niveau de la production que de l'exportation. En 1974, la production des phosphates secs a atteint 19,7 M.T. contre 17 M.T. l'année précédente — soit un accroissement de 15,6 % — et dont 18,7 ont été exportées.

(8) C'est le cas des phosphates mais aussi du fer, du cuivre, du zinc, du plomb et du manganèse chimique.

(9) Cf. Etude de M. OUALALOU sur l'économie phosphatière au Maroc dans le présent *Annuaire.*

L'effet conjugué de l'augmentation du volume des phosphates exporté et du prix a fait passer les recettes phosphatières de 788 M DH à 4075 M DH, soit une hausse de 417 %.

2.1.2. Les autres minerais.

De manière générale, ils ont bénéficié d'une conjoncture mondiale favorable. Le fer et le manganèse chimique ont enregistré un mouvement de hausse aussi bien au niveau de la production (+ 42,6 % et + 19,5 % qu'au niveau du prix à l'exportation (+ 104,8 et + 23,4 %). D'un autre côté, la baisse relative de la production du cuivre (— 3,6 %) et du plomb (— 10,2 %) a été plus que compensée par le relèvement de leurs cours respectifs (+ 56,2 % et + 74,2 %).

Essentiellement tournée vers l'extérieur, l'économie minière au Maroc reste déterminée par les fluctuations du marché mondial. Les changements intervenus dans la politique minière, principalement phosphatière, ne touchent que l'aspect commercialisation externe, les structures de production et de valorisation internes demeurant inchangées. C'est au prix de sa reconversion totale par son intégration dans un plan de développement industriel que l'économie minière peut véritablement participer à édifier la base matérielle d'un développement autonome.

2.2. *La production énergétique.*

TABLEAU IV

Production énergétique en 1973 et 1974

	1973	1974	1974/1973 %
Electricité (en millions de kW)	2 438,6	2 602	+ 6,7
Pétrole brut (en T)	42 153	23 768	— 56,3
Pétrole raffiné (en T)	2 195 640	2 474 250	+ 12,7
Charbon (en T)	565 000	574 000	+ 1,6

Source : Division des statistiques.

Comme nous l'avions écrit dans la chronique précédente, la « crise de l'énergie » n'a pas manqué d'avoir de grandes répercussions sur l'activité énergétique au Maroc. En effet, le rythme d'accroissement de la production de l'énergie est passé de 11,8 % en 1973 à 7,4 % en 1974. Les causes de cette baisse résident dans la diminution du taux d'accroissement du raffinage de produits pétroliers. Comme le Maroc dépend de l'étranger pour la quasi-totalité de ses besoins en pétrole brut, la hausse des cours du pétrole a eu pour effet le ralentissement de l'accroissement des quantités importées et de la consommation de certains produits pétroliers. Par ailleurs, la production charbonnière de Djerrada n'a connu qu'une progression très légère, ne dépassant pas 1,6 %.

Face à cette situation, la « politique énergétique » au Maroc a tenté de remédier aux effets de la crise :

— d'une part en encourageant la prospection de nouveaux gisements pétrolifères, en étudiant les modalités d'exploitation des schistes bitumeux et en décidant de porter la production de charbon de Djerrada de 450 000 T à 800 000 T.

— d'autre part en augmentant la capacité de raffinage de la SAMIR qui doit passer de 2,2 M. T. à 5,7 M. T.

Durant l'année 1974, une double tendance a marqué l'évolution des secteurs énergétique et minier. Si le premier secteur a été touché par la crise dite de l'énergie, le deuxième secteur a connu un regain d'activité, profitant du retournement de conjoncture favorable pour les cours de certaines matières premières. Cette double tendance a pu exercer — dans une certaine mesure — un effet rééquilibrant notamment au niveau de la balance des paiements.

3. *La production industrielle et artisanale.*

La part de la production industrielle et artisanale dans la P.I.B. a accusé une légère baisse en passant de 15,1 % en 1973 à 14,6 % en 1974. Elle concerne essentiellement le secteur des industries de transformation dont le taux d'accroissement de la production est inférieur à 4 % — contre 12 % en 1973. Cette chute est révélatrice des limites de la croissance d'une économie périphérique, les secteurs touchés étant ceux qui sont dépendants en totalité ou en partie de l'extérieur. C'est le cas des industries chimiques et parachimiques, des industries textiles et des industries du papier et du carton. Par contre, le secteur des matériaux de construction a connu le taux d'accroissement le plus élevé (+ 17 %). L'évolution favorable de ce secteur s'explique par le développement important de la production de ciment (1,9 M.T. en 1974 contre 1,6 M.T. en 1973), conséquence de la reprise de la construction privée et publique après le retard de 1973.

La même tendance favorable a caractérisé les industries alimentaires dont la production s'est accrue de 9,2 % après la stagnation relative des années précédentes. Elle est imputable aux résultats de la campagne agricole 1973-74 et à l'importation de 7,7 M.q. de blé tendre.

Par ailleurs, il est à préciser que la production sucrière a augmenté de 20 % par rapport à 1973, grâce à la réalisation d'un volume de 265 000 T de sucre contre 227 700 l'année précédente, ce qui permet la couverture des besoins en sucre à 48,2 %.

Mais l'absence d'industries en amont, c'est-à-dire d'industrie fondamentale, souligne encore une fois la grande fragilité des bases de l'économie marocaine qui connaît une croissance fluctuante, selon les aléas du marché capitaliste international. Après 20 ans d'indépendance, l'approvisionnement des secteurs productifs en demi-produits et en biens d'équipement dépend pour l'essentiel de l'extérieur.

B. La formation brute du capital fixe.

Tableau V
(en millions de DH courants)

	1973	1974	1974/1973 (%)
Matériel et outillage	1 250	2 040	+ 63,2
Bâtiment	880	1 090	+ 23,9
Travaux Publics	800	1 100	+ 37,5
Total	2 930	4 230	+ 44,4

La progression de la F.B.C.F., enregistrée en 1974, a donné un coup de fouet au taux d'investissement qui a atteint le chiffre record de 18 % de la P.I.B. Deux séries de remarques importantes sont à faire :

— l'analyse de la structure de la F.B.C.F. montre que le secteur public y intervient pour plus de 50 %. Une corrélation positive s'établit de façon de plus en plus nette entre le volume des dépenses publiques et les variation de la F.B.C.F.

— le saut quantitatif des principales rubriques de la F.B.C.F. s'explique par le grand retard enregistré en 1973 dans la réalisation de la première tranche annuelle du plan quinquennal 1973-77. C'est pourquoi la relance remarquée cette année touche aussi bien le matériel et outillage que le B.T.P.

— Dans le secteur du B.T.P., la contre-valeur des autorisations de construire (en millions de DH) a été pour les catégories suivantes :

	1973	1974
Villas	88	137
Immeubles	246	333
Bâtiments administratifs	69	136
Bâtiments commerciaux et industriels	158	128

Source : Division de la Statistique.

— Quant au matériel et outillage, sa forte progression doit être pondérée par la hausse du prix des biens d'équipement industriel et agricole importés.

Le principal enseignement qui se dégage de l'évolution de la structure de la F.B.C.F. est l'accentuation du rôle de l'Etat dans les investissements globaux. De façon plus précise, le problème de l'investissement public, du contrôle de son orientation, de sa rentabilité, de ses points de chute, en un

mot le problème de ses rapports avec l'impératif du développement économique se pose de manière plus aiguë.

C. Les relations avec l'Extérieur.

Deux points importants sont à analyser :
— les échanges commerciaux avec le reste du monde,
— l'activité touristique.

1. *Le Commerce extérieur.*

Tableau VI
(Valeur en 10^6 D.H. Quantité en 10^3 T.)

	1973		1974	
	Valeur	Quantité	Valeur	Quantité
Exportations FOB	3 746	19 957	7 440	22 031
Importations CAF	4 684	5 742	8 292	6 064
Solde	— 938		— 852	

Source : Office des changes.

A la suite du climat inflationniste dans lequel a baigné l'année 1974, les échanges commerciaux exprimés en valeur ont été marqués par une très forte progression. Les termes de l'échange se sont relativement améliorés, le prix de la tonne exportée est passée de 188 DH à 388 DH, celui de la tonne importée de 816 DH à 1 367 DH. C'est ce qui explique une amélioration du déficit de la balance commerciale, le taux de couverture des importations par les exportations étant de 90 %, contre 80 % l'année précédente.

1.1. *Les exportations.*

La structure des exportations a subi quelques modifications conjoncturelles, significatives de l'évolution de la demande externe.

— la part des « produits alimentaires », en valeur, a régressé pour ne représenter que 22, 1 % des exportations contre 48,8 % en 1973. Ce retournement de tendance est due essentiellement au mauvais écoulement des agrumes qui ont fléchi aussi bien en volume (— 22 %), qu'en valeur (— 27 %);

— par contre, la part de la rubrique « produits bruts d'origine minérale » a fait un bond en avant : elle rentre pour 60,7 % dans les exportations (contre 27,8 % l'année précédente). En effet, pour un tonnage exporté en augmentation de 15,2 %, les recettes tirées de la vente de minerais se sont

accrues de 334 %. Il faut rappeler que ce sont les phosphates qui sont à l'origine de ces changements : ils représentent actuellement 54,7 % de la valeur totale des exportations.

1.2. *Les importations.*

Les fluctuations de la conjoncture économique mondiale ont eu pour effet la modification de la physionomie des importations. Celles-ci se sont inscrites en hausse de 77 % par rapport à l'exercice précédent (les exportations : + 98,6 %) ; cette augmentation est imputable en grande partie à trois produits : le blé, le sucre et le pétrole dont la part dans les importations est à la hauteur de 28,1 % (contre 20,4 %) et dont la valeur s'est accrue de 144,1 % par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, et comme nous l'avons montré dans l'étude de la structure de la F.B.C.F., les biens d'équipement industriel et agricole ont accusé une hausse en valeur non négligeable, respectivement de 72 % et de 67,2 %.

Les reclassements enregistrés au niveau des exportations et des importations ne traduisent pas des changements réels quant à la structure et l'orientation géographique des échanges commerciaux du Maroc. Ils traduisent, au contraire, la situation d'une économie sous-développée, fortement intégrée dans la sphère du capitalisme international.

TABLEAU VII

Echanges commerciaux par groupements économiques

(Valeur en Millions de D.H.)

Groupements Economiques	Importations		Exportations		Solde
	Valeur	%	Valeur	%	
Communauté Economique Européenne	4 208	50,8	4 071	54,7	— 137
Association Européenne de Libre Echange	330	4,0	290	3,9	— 40
O.C.D.E.	5 817	70,2	5 202	69,9	— 615
Conseil d'Assistance Economique Mutuelle	583	7,0	961	12,9	+ 378
Maghreb	270	3,3	245	3,3	— 25
Pays arabes	742	8,9	290	3,9	— 452

Source : Office des changes.

2. *Le tourisme.*

L'activité touristique au Maroc a subi les contre-coups de la crise économique qui sévit dans les économies capitalistes développées, pourvoyeuses traditionnelles en touristes.

Après la reprise de l'année précédente, le nombre de touristes a baissé

de 10 % en passant de 1,48 M à 1,33 M. Pour des raisons évidentes (augmentation du prix des transports, baisse du dollar, etc...), cette diminution a surtout touché les touristes français (221 700 contre 265 500), américains (170 200 contre 185 800), britanniques (109 500 contre 134 600). Le nombre de touristes algériens a augmenté sensiblement en passant de 105 200 à 145 800, soit 11 % du nombre total des entrées de touristes.

Par contre, les recettes touristiques établies d'après les opérations effectivement traitées par le circuit bancaire, s'élèvent à 761,8 M. DH contre 534 M. DH en 1973, soit un accroissement de 43,4 %. Cette situation peut être due au prolongement du séjour des touristes, au pouvoir d'achat élevé des touristes en visite au Maroc et au relèvement des prix internes.

Le nouveau mécanisme de cotation des devises appliqué au Maroc depuis mai 1973 (10) et qui a conduit à la surévaluation artificielle du dirham — face aux fluctuations des cours de change de certaines monnaies occidentales — peut à la longue provoquer des effets pervers sur le développement des exportations du Maroc et en particulier sur les recettes touristiques.

III. — ANALYSE MONETAIRE ET FINANCIERE

Appréhender l'évolution de la conjoncture économique dans ses aspects monétaires et financiers conduit à analyser :

— la masse budgétaire,
— la masse monétaire,
— la balance des paiements.

Ces trois instruments doivent être conçus en vue de jeter un nouvel éclairage et compléter l'analyse menée jusqu'ici en termes réels.

A. — Le budget.

L'originalité de loi de finances 1974 consiste en un gonflement appréciable des principales rubriques budgétaires, ce qui n'est pas sans incidences sur l'évolution de la masse monétaire. C'est ainsi que les dépenses et les ressources de l'Etat se sont accrues respectivement de + 82 % et de + 55 % par rapport à l'année précédente. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que le déficit budgétaire revêt une grande ampleur puisqu'il est passé de — 983 M. DH à — 1 817 M. DH.

(10) Ce système est basé sur les cours quotidiens des monnaies des pays avec lesquels le Maroc réalise l'essentiel de ses transactions extérieures — la position de chacune étant pondérée en fonction de l'importance prise par chaque pays émetteur dans le volume global des échanges — Avant mai 1973, la cotation des devises était basée essentiellement sur le maintien d'un cours fixe entre le F.F. et le DH, séquelle de l'appartenance du Maroc à la zone Franc.

TABLEAU VIII
(en millions DH)

	Ressources	Dépenses
Budget général		
— Ressources	8 138	
— Dépenses de fonctionnement		6 123
— Dépenses d'équipement		3 337
— Dépenses de la dette publique		523
Total 1	8 138	9 983
Budgets annexes		
— Ressources	568	
— Budget de fonctionnement		338
— Budget d'équipement		230
Total 2	568	568
Comptes spéciaux du trésor		
Total 3	1 117	1 089
Total général	9 823	11 640
Excédent R/D		— 1 817

Source : Lois de finances.

1. *Les dépenses publiques.*

1.1. *Les dépenses de fonctionnement.*

Si cette catégorie de dépenses constitue, par son poids, une dominante des finances publiques marocaines, il n'en est pas moins vrai que l'augmentation des charges de l'Etat est due à un ensemble de facteurs dont :

— la hausse de 23 % dans les traitements de fonctionnaires, intervenue fin 1973 (11) ;

— les dépenses de la Caisse de Compensation qui sont passées de 135 M. DH en 1973 à 1 574 M. DH en 1974, à la suite de l'augmentation des prix des trois produits de base importés, à savoir le sucre, l'huile et le pétrole.

Il est à remarquer que la dette publique s'est accrue de 11 % (502 M. DH contre 450 M. DH), mais sa part dans les dépenses de fonctionnement ne représentent plus que 8 %.

1.2. *Les dépenses d'équipement.*

En dépit d'un taux d'accroissement de 49 %, les dépenses d'équipement représentent moins de 55 % des dépenses de fonctionnement. L'augmentation des dépenses d'investissement public est absorbée essentiellement par trois

(11) Il est à préciser que d'un côté, cette hausse a profité essentiellement aux hauts fonctionnaires — grâce aux modalités d'application — et d'un autre côté, elle a été plus que compensée par la hausse des prix qui a caractérisé l'année 1974.

ministères : les T.P. (30,4 % de l'ensemble du budget d'équipement), l'Agriculture (19 %) et l'Intérieur (8 %). Ceci est conforme aux orientations de l'Etat en matière de politique d'investissement qui est basée, non pas sur les séquences contraignantes des activités directement productives mais sur les séquences incitatives de l'infrastructure matérielle (routes, barrages, etc.).

L'expérience de plusieurs années a montré que ce type d'investissement est loin de jouer un rôle moteur dans la croissance économique, il exerce tout au plus des effets diffus au sein de l'économie nationale. A rentabilité douteuse dans certains domaines, il se traduit souvent par un énorme gaspillage.

2. *Le financement du budget.*

TABLEAU IX

Ressources budgétaires *
(en millions de DH)

Catégories	1973	1974
Impôts directs	922	1 170
Droits de douane	738	1 217
Impôts indirects	1 788	2 137
Droits d'enregistrement et de timbre	297	350
Monopoles et exploitations	89	1 860
Autres recettes	230	211
Recettes d'ordre		1 787
Recettes exceptionnelles et d'emprunt	439	326
Total	4 503	9 058

* Les chiffres indiqués correspondent aux réalisations et non aux prévisions.

Les ressources de l'Etat ont atteint le montant de 9 058 M. DH, contre 4 503 en 1973, soit un taux d'accroissement de 98,85 %.

Le doublement du volume des ressources budgétaires s'explique plus par les variations dues à la conjoncture économique que par des changements touchant la structure traditionnelle des ressources. En effet, l'augmentation des ressources fiscales se justifie essentiellement par les plus-values provenant des prévisions de versement de l'O.C.P. qui doivent représenter en 1974 plus de 50 % des impôts directs et 75 % de l'impôt sur les bénéfices professionnels.

Sur la base des prévisions de recettes phosphatières découlant de l'augmentation du prix de phosphates, on devrait assister à un reclassement des principales catégories du système fiscal marocain à savoir :

— impôts directs : 41,6 %
— impots indirects : 15,9 %

de l'ensemble des ressources fiscales.

Une telle transformation signifierait, selon les enseignements de la théorie fiscale classique, que les structures socio-économiques au Maroc ont connu de profonds changements. Or, comme nous l'avions rappelé par ailleurs, il n'en est rien ! Les autres catégories ont connu une évolution normale en dehors :

— les droits de douane qui ont enregistré une hausse de 65 % résultant de l'augmentation des importations chiffrée à 77 %;

— de la hausse spectaculaire des « produits des monopoles et exploitations et des participations financières de l'Etat » qui passe de 89 M. DH à 1 860 M. DH, résultant essentiellement des versements de l'O.C.P. au titre de bénéfices annuels.

Il faut rappeler enfin que le système fiscal marocain est appelé à connaître un réaménagement de caractère purement technique dont l'objet est l'institution d'un impôt général unique sur le revenu.

B. La masse monétaire.

Parallèlement à un accroissement inhabituel des moyens de paiement évalué à 29 %, la structure de la masse monétaire s'est modifiée dans le sens du raffermissement de la part de la monnaie scripturale (57,1 % contre 56,1 %) et d'une diminution de la part de la monnaie fiduciaire (34,3 % contre 37,1 %).

Il est à préciser que la remarquable progression des dépôts à vue et des dépôts à terme (+ 64 %) s'explique partiellement par le relèvement des taux d'intérêts créditeurs pour les dépôts en banque (12). L'évolution des sources de création de la monnaie révèlent dans quelle mesure les tensions inflationnistes qui ont marqué cette année sont d'origine monétaire :

• Les avoirs extérieurs ont atteint le montant de 1 980 M. DH, correspondant à trois mois d'importation, soit un taux d'accroissement de 37,2 %. Cette situation est imputable à trois facteurs qui sont le tourisme, les envois des migrants marocains à l'étranger et les entrées de devises procurées par les exportations de phosphates.

• Les crédits à l'économie qui rentrent pour plus de 40 % dans les sources de création de la monnaie et dont le taux d'accroissement par rapport à l'année précédente est de 25,3 %. Cette expansion des concours bancaires trouve son origine, dans le renchérissement des importations et dans le développement d'une conjoncture inflationniste qui a favorisé la constitution des stocks spéculatifs financés par les crédits bancaires.

• Enfin les créances sur le Trésor qui constituent la source de création de monnaie la plus importante. Entre 1973 et 1974, leur taux de progression a été multiplié par 3 (+ 33,3 % contre 11,5 %). Cette évolution — dont l'effet

(12) A la suite des conseils des experts de la B.I.R.D., une réforme des taux d'intérêt est entreprise au Maroc dont l'un des objectifs est un alignement sur les taux d'intérêt pratiqués à l'extérieur.

déséquilibrant sur le plan monétaire est évident — n'est pas due seulement à l'acroissement des investissements publics et au financement étatique de la Caisse de Compensation. Elle trouve aussi son origine dans les avances de la Banque du Maroc au Trésor qui sont passées de 193 M. DH en 1973 à 240 M. DH en 1974, soit une hausse de + 24,3 %).

Les variations positives dans des proportions inhabituelles de la masse monétaire, si elles sont le résultat partiel de tensions inflationnistes importées, ont constitué par excellence une source d'alimentation des principaux foyers d'inflation internes.

TABLEAU X

Evolution des composantes de la masse monétaire
(en million de DH)

	1973	1974	
		Montant	Variations %
Monnaie fiduciaire	3 412	4 064	19,1
Monnaie scripturale	5 162	6 766	31,1
A. Disponibilités monétaires	8 574	10 830	26,3
B. Quasi-monnaie	620	1 017	64,0
Total (A + B)	9 194	11 847	28,9

TABLEAU XI

Evolution des contreparties de la masse monétaire
(en million de DH)

	1973	1974	
		Montant	Variations %
Avoirs extérieurs nets	1 446	1 984	37,2
Créances sur le Trésor	3 998	5 330	33,3
Crédits à l'économie	4 079	5 110	25,3
Total	9 523	12 424	30,5

Source : Banque du Maroc.

C. LA BALANCE DES PAIEMENTS.

Dans la situation monétaire et financière de 1974, le seul point « réconfortant » est non seulement la persistance de l'excédent de la balance des paiements mais son amélioration considérable puisqu'il atteint 536,8 M. DH contre 143,3 M. l'année précédente, la raison principale étant le renversement de tendance qui a caractérisé jusqu'ici la balance des paiements courants.

TABLEAU XII

Evolution des soldes des principaux postes de la balance des paiements
(en million de DH)

Postes	1973	1974
1. Marchandises FOB	— 505,3	+ 64,2
2. Services et paiements de transferts	+ 936,7	+ 970,9
— services	— 96,2	— 499,5
— paiements de transfert	+ 1 023,9	+ 1 470,4
3. Opération en capital	— 288,1	— 498,3
4. Allocation D.I.S.	—	—
Total	+ 143,3	+ 536,8

Source : Office des changes.

1. *La balance des paiements courants.*

L'évolution favorable de cette balance est imputable essentielement à trois facteurs :

— la balance commerciale qui dégage pour la première un solde positif (13) de 64 M. DH (contre — 505,3 M. DH en 1973);

— l'accroissement du solde traditionnellement excédentaire des paiements de transferts (+ 1 470,4 M. contre + 1 033 M. DH);

— l'amélioration sensible de la « balance voyages » dont le solde est passé de + 400,5 M. DH à + 596 M. DH et ce, grâce aux recettes touristiques malgré une baisse de 10 % du nombre des touristes.

2. *La balance des opérations en capital.*

Par contre, les opérations en capital ont vu leur solde se détériorer de façon plus marquée encore cette année : — 498,3 M. DH (contre — 288,1 M. DH).

Ce déficit est dû essentielement à la réticence de plus en plus prononcée de la part des capitaux privés à s'investir (— 95,2 M. DH). Il serait intéressant d'étudier dans quelle mesure la marocanisation constitue un facteur de contraction des dépenses d'investissement privé d'origine externe. Il faut ajouter que le solde négatif de cette rubrique a été aggravé par les facilités de paiements accordés par l'O.C.P. à sa clientèle au titre des « crédits commerciaux privés » (— 827,5 M. DH contre — 144,2 M. DH).

En revanche, les opérations publiques en capital ont enregistré un solde positif de 288 M. DH, résultat de l'augmentation considérable des concours extérieurs qui ont presque doublé en l'espace de deux ans (614,4 M. DH contre 320 M. DH).

(13) Importations et exportations de marchandises sont calculées ici F.O.B.

La répartition géographique de l'aide étrangère montre que :

— la B.I.R.D. est le premier banquier du Maroc avec 282 M. DH (contre 136,2 M. DH) ;

— la France s'inscrit au deuxième rang avec 191,8 M. DH (contre 25,6 25,6 M. DH), déclassant par là les Etats-Unis.

Par ailleurs, on remarque que la B.I.R.D. pratique au Maroc une nouvelle politique de financement, ayant pour corollaire la débudgétisation progressive des finances de l'Etat, et qui consiste en l'octroi de prêts directs à des organismes publics ou semi-publics (B.N.D.E., C.N.C.A., C.I.H., O.N.E., O.N.E.P., etc.). Une telle pratique se traduit dans les faits par l'orientation et le contrôle des principales activités de l'Etat, ainsi que des activités para-étatiques.

TABLEAU XIII

Récapitulation des concours extérieurs
(en million de DH)

	1973	1974
France	25,6	191,8
U.S.A.	100,6	35,7
R.F.A.	40,1	48,6
Koweit	9,7	4,8
B.I.R.D. et I.D.A.	136,2	282,1
U.R.S.S.	3,6	7,8
Qatar	—	34,7
Autres	4,2	8,9
Total	320,0	614,4

Organismes	1972	1973	1974
— Refinancement, investissements consentis par B.N.D.E.	65,8	47,7	83,2
— Refinancement, crédits accordés par C.N.C.A.	—	15,6	22,6
— Trésor	40,3	33,6	72,2
— C.I.H.	9,0	13,0	21,3
— O.N.E.P.	—	26,3	55,4
— O.N.E.	—	—	27,4
Total	115,1	136,2	282,1

Source : Office des changes.

La croissance économique qui a marqué la deuxième année du plan 1973-77 est avant tout une croissance *sectorielle*. Les mines, et particulièrement les phosphates, grâce à une évolution favorable de la conjoncture mondiale, ont joué un rôle moteur dans l'accélération du rythme d'activités des autres secteurs.

Cette croissance est *fragile* parce qu'elle est déterminée par des impulsions exogènes qui restent difficiles à prévoir et à maîtriser. L'Extérieur ne peut constituer un facteur privilégié du développement économique.

Elle est *quantitative* parce que les principales caractéristiques de l'économie marocaine qui sont celles d'une économie dépendante, loin de se modifier, se renforcent.

Elle est en fin *problématique* pour 1975 car la médiocrité des résultats de la campagne agricole 1974-75 et les incertitudes qui pèsent sur l'évolution des cours de phosphates posent de redoutables questions.

Rabat, juin 1975

Habib EL MALKI
Maître de Conférences
à la Faculté des Sciences
Economiques, juridiques et Sociales